

renseignements pour une location-gérance

Par **Sulina**, le **24/02/2019** à **07:25**

Bonjour,

Je possède un petit local. Avec mes 2 fils nous avons créé une SARL, à qui je loue mon local en tant que propriétaire. Notre société a exploité ce local dans une activité de restauration rapide. Au bout de 4 ans d'exploitation, nous l'avons mis en location gérance avec tacite reconduction annuelle. 4 ans plus tard nous avons été obligés de résilier ce contrat, le locataire -gérant n'était plus sérieux et nous devait des loyers. Nous avons repris l'exploitation nous mêmes pendant 6 mois, de Juillet 2017 à fin Décembre 2017. Depuis, 2 locataires -gérants se sont succédé, jusqu'à fin janvier 2019, où, pour le dernier nous avons fait une résiliation anticipé pour cause de travaux importants effectués dans la rue, qui obligeaient le commerce à fermer. Un repreneur se présente, mais me dit que la location gérance était faisable il y a 6 ans car à l'époque, nous exploitions nous-mêmes, mais que maintenant, il n'y a plus notre fonds, et que ça ne peut donc plus être une location-gérance. Pouvez-vous me conseiller??Merci